

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE ET DU GREFFE

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS POUR L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 21 novembre 2023, le conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts dans ses compétences d'agglomération a établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 :

Aux dates suivantes, à 19 heures, sauf mention contraire :

- 7 mai 2024;
- 10 décembre 2024;
- 17 décembre 2024

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 24 novembre 2023.

Anny Després, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS POUR L'ANNÉE 2024

Je soussignée, Anny Després, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, atteste que j'ai publié une copie de l'avis public ci-contre le 24 novembre 2023, par affichage à l'endroit désigné par le conseil (près de la porte principale de l'hôtel de ville) ainsi que sur le site Internet de la Ville en conformité avec le *Règlement numéro 2018-M-261 déterminant les modalités de publication des avis publics* édicté selon l'article 345.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

En foi de quoi, j'ai signé la présente attestation à Sainte-Agathe-des-Monts ce 24 novembre 2023.

Anny Després, greffière adjointe